



SPECIAL CITY COUNCIL AGENDA

Special City Council Meeting
Tuesday, October 24, 2017
Tom Davies Square

MAYOR BRIAN BIGGER, CHAIR

OPEN SESSION, COUNCIL CHAMBER

***IMMEDIATELY FOLLOWING THE FINANCE AND ADMINISTRATION COMMITTEE MEETING
OF OCTOBER 24, 2017***

City of Greater Sudbury Council and Committee Meetings are accessible and are broadcast publically online and on television in real time and will also be saved for public viewing on the City's website at:
<https://agendasonline.greatersudbury.ca>.

Please be advised that if you make a presentation, speak or appear at the meeting venue during a meeting, you, your comments and/or your presentation may be recorded and broadcast.

By submitting information, including print or electronic information, for presentation to City Council or Committee you are indicating that you have obtained the consent of persons whose personal information is included in the information to be disclosed to the public.

Your information is collected for the purpose of informed decision-making and transparency of City Council decision-making under various municipal statutes and by-laws and in accordance with the *Municipal Act, 2001, Planning Act, Municipal Freedom of Information and Protection of Privacy Act* and the City of Greater Sudbury's *Procedure By-law*.

For more information regarding accessibility, recording your personal information or live-streaming, please contact Clerk's Services by calling 3-1-1 or emailing clerks@greatersudbury.ca.

MOMENT OF SILENT REFLECTION

ROLL CALL

DECLARATIONS OF PECUNIARY INTEREST AND THE GENERAL NATURE THEREOF

BY-LAWS

The following By-Laws will be read and passed:

2017-185 A By-Law of the City of Greater Sudbury to Authorize a Grant to the Sudbury Theatre Centre

City Council Resolution #CC2017-294

ADDENDUM

CIVIC PETITIONS

QUESTION PERIOD AND ANNOUNCEMENTS

NOTICE OF MOTION

ADJOURNMENT



RÉUNIONS EXTRAORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

ORDRE DU JOUR

Réunion des Réunions extraordinaires du Conseil municipal
24 octobre 2017
Place Tom Davies

MAYOR BRIAN BIGGER, PRÉSIDENT(E)

RÉUNION PUBLIQUE, SALLE DU CONSEIL

IMMÉDIATEMENT SUIVANT COMITÉ DES FINANCES ET DE L'ADMINISTRATION DU 24 OCTOBRE 2017

Les réunions du Conseil de la Ville du Grand Sudbury et de ses comités sont accessibles et sont diffusés publiquement en ligne et à la télévision en temps réel et elles sont enregistrées pour que le public puisse les regarder sur le site Web de la Ville à l'adresse <https://agendasonline.greatersudbury.ca>.

Sachez que si vous faites une présentation, si vous prenez la parole ou si vous vous présentez sur les lieux d'une réunion pendant qu'elle a lieu, vous, vos commentaires ou votre présentation pourriez être enregistrés et diffusés.

En présentant des renseignements, y compris des renseignements imprimés ou électroniques, au Conseil municipal ou à un de ses comités, vous indiquez que vous avez obtenu le consentement des personnes dont les renseignements personnels sont inclus aux renseignements à communiquer au public

Vos renseignements sont recueillis aux fins de prise de décisions éclairées et de transparence du Conseil municipal en vertu de diverses lois municipales et divers règlements municipaux, et conformément à la *Loi de 2001 sur les municipalités*, à la *Loi sur l'aménagement du territoire*, à la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée* et au *Règlement de procédure* de la Ville du Grand Sudbury.

Pour obtenir plus de renseignements au sujet de l'accessibilité, de la consignation de vos renseignements personnels ou de la diffusion en continu en direct, veuillez communiquer avec le Bureau de la greffière municipale en composant le 3-1-1 ou en envoyant un courriel à l'adresse clerks@grandsudbury.ca.

MOMENT DE SILENCE

APPEL NOMINAL

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES ET LEUR NATURE GÉNÉRALES

RÈGLEMENTS

Les règlements suivants seront lus et adoptés :

2017-185 Règlement municipal de la Ville du Grand Sudbury autorise une subvention au Sudbury Theatre Centre

Résolution du Conseil municipal numéro #CC2017-294

ADDENDA

PÉTITIONS CIVIQUES

PÉRIODE DE QUESTIONS ET ANNONCES

AVIS DE MOTIONS

LEVÉE DE LA SÉANCE



City of Greater Sudbury Charter

WHEREAS Municipalities are governed by the Ontario Municipal Act, 2001;

AND WHEREAS the City of Greater Sudbury has established Vision, Mission and Values that give direction to staff and City Councillors;

AND WHEREAS City Council and its associated boards are guided by a Code of Ethics, as outlined in Appendix B of the City of Greater Sudbury's Procedure Bylaw, most recently updated in 2011;

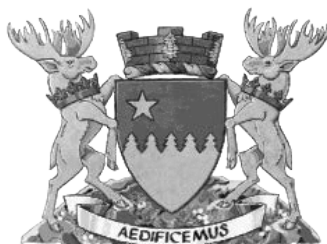
AND WHEREAS the City of Greater Sudbury official motto is "Come, Let Us Build Together," and was chosen to celebrate our city's diversity and inspire collective effort and inclusion;

THEREFORE BE IT RESOLVED THAT Council for the City of Greater Sudbury approves, adopts and signs the following City of Greater Sudbury Charter to complement these guiding principles:

As Members of Council, we hereby acknowledge the privilege to be elected to the City of Greater Sudbury Council for the 2014-2018 term of office. During this time, we pledge to always represent the citizens and to work together always in the interest of the City of Greater Sudbury.

Accordingly, we commit to:

- Perform our roles, as defined in the Ontario Municipal Act (2001), the City's bylaws and City policies;
- Act with transparency, openness, accountability and dedication to our citizens, consistent with the City's Vision, Mission and Values and the City official motto;
- Follow the Code of Ethical Conduct for Members of Council, and all City policies that apply to Members of Council;
- Act today in the interest of tomorrow, by being responsible stewards of the City, including its finances, assets, services, public places, and the natural environment;
- Manage the resources in our trust efficiently, prudently, responsibly and to the best of our ability;
- Build a climate of trust, openness and transparency that sets a standard for all the City's goals and objectives;
- Always act with respect for all Council and for all persons who come before us;
- Ensure citizen engagement is encouraged and promoted;
- Advocate for economic development, encouraging innovation, productivity and job creation;
- Inspire cultural growth by promoting sports, film, the arts, music, theatre and architectural excellence;
- Respect our historical and natural heritage by protecting and preserving important buildings, landmarks, landscapes, lakes and water bodies;
- Promote unity through diversity as a characteristic of Greater Sudbury citizenship;
- Become civic and regional leaders by encouraging the sharing of ideas, knowledge and experience;
- Work towards achieving the best possible quality of life and standard of living for all Greater Sudbury residents;



Charte de la Ville du Grand Sudbury

ATTENDU QUE les municipalités sont régies par la Loi de 2001 sur les municipalités (Ontario);

ATTENDU QUE la Ville du Grand Sudbury a élaboré une vision, une mission et des valeurs qui guident le personnel et les conseillers municipaux;

ATTENDU QUE le Conseil municipal et ses conseils sont guidés par un code d'éthique, comme l'indique l'annexe B du Règlement de procédure de la Ville du Grand Sudbury dont la dernière version date de 2011;

ATTENDU QUE la devise officielle de la Ville du Grand Sudbury, « Ensemble, bâtissons notre avenir », a été choisie afin de célébrer la diversité de notre municipalité ainsi que d'inspirer un effort collectif et l'inclusion;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil de la Ville du Grand Sudbury approuve et adopte la charte suivante de la Ville du Grand Sudbury, qui sert de complément à ces principes directeurs, et qu'il y appose sa signature:

À titre de membres du Conseil, nous reconnaissons par la présente le privilège d'être élus au Conseil du Grand Sudbury pour le mandat de 2014-2018. Durant cette période, nous promettons de toujours représenter les citoyens et de travailler ensemble, sans cesse dans l'intérêt de la Ville du Grand Sudbury.

Par conséquent, nous nous engageons à :

- assumer nos rôles tels qu'ils sont définis dans la Loi de 2001 sur les municipalités, les règlements et les politiques de la Ville;
- faire preuve de transparence, d'ouverture, de responsabilité et de dévouement envers les citoyens, conformément à la vision, à la mission et aux valeurs ainsi qu'à la devise officielle de la municipalité;
- suivre le Code d'éthique des membres du Conseil et toutes les politiques de la municipalité qui s'appliquent à eux;
- agir aujourd'hui pour demain en étant des intendants responsables de la municipalité, y compris de ses finances, biens, services, endroits publics et du milieu naturel;
- gérer les ressources qui nous sont confiées de façon efficiente, prudente, responsable et de notre mieux;
- créer un climat de confiance, d'ouverture et de transparence qui établit une norme pour tous les objectifs de la municipalité;
- agir sans cesse en respectant tous les membres du Conseil et les gens se présentant devant eux;
- veiller à ce qu'on encourage et favorise l'engagement des citoyens;
- plaider pour le développement économique, à encourager l'innovation, la productivité et la création d'emplois;
- être une source d'inspiration pour la croissance culturelle en faisant la promotion de l'excellence dans les domaines du sport, du cinéma, des arts, de la musique, du théâtre et de l'architecture;
- respecter notre patrimoine historique et naturel en protégeant et en préservant les édifices, les lieux d'intérêt, les paysages, les lacs et les plans d'eau d'importance;
- favoriser l'unité par la diversité en tant que caractéristique de la citoyenneté au Grand Sudbury;
- devenir des chefs de file municipaux et régionaux en favorisant les échanges d'idées, de connaissances et concernant l'expérience;
- viser l'atteinte de la meilleure qualité et du meilleur niveau de vie possible pour tous les résidents du Grand Sudbury.